

Le Maréchal Pétain, chef de l'Etat, et le Président Laval, chef du Gouvernement, me chargent d'être leur interprète auprès de la population du Calvados et plus spécialement des villes et communes sinistrées pour leur dire leur tristesse devant le martyre qu'elles subissent et pour les assurer qu'elles ne seront pas abandonnées et que l'impossible sera fait pour leur porter secours.

Le Préfet du Calvados : Michel CACAUD.

Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement tous ceux qui ont participé au sauvetage des blessés, aux devoirs à rendre aux morts, à la lutte contre l'incendie, aux travaux de déblaiement et qui l'ont fait souvent au péril de leur vie. Certains se sont particulièrement distingués : tout le personnel médical, sœurs, infirmières, équipes de la Croix-Rouge, Mission de France, séminaristes, pompiers, requis des communes environnantes, mineurs de Béthune...

D'autres se sont dévoués pour assurer, dans des conditions extrêmement délicates, la nourriture de la population, l'hébergement des sinistrés : Secours National, fonctionnaires du ravitaillement.

Les maires des communes d'accueil, les cultivateurs se sont empressés pour soulager la détresse des sinistrés.

Aux uns et aux autres va toute notre gratitude.

Continuons à nous entr'aider, restons unis et solidaires, c'est le seul moyen qui nous permette de traverser ces heures de deuil et d'épreuves.

Le Sous-Préfet, P. ROSSILLON.

L'Œuvre du Secours National.

24 heures après le bombardement de Lisieux, les services du Secours National étaient organisés dans notre ville en liaison avec les services de Paris.

Confection de 5.800 repas par jour. Distribution de vêtements et objets de première nécessité. Attribution de secours en nature et en espèces.

Le Secours National déploie son activité et prodigue son dévouement sans compter.

Solidarité, Charité.

Nous vivons des temps d'Apocalypse. Les hommes victimes de leur orgueilleux savoir sont pris dans un remous criminel et nous en arrivons dans l'horreur de l'inexprimable.

Malgré cela, il faut continuer à vivre, à croire et à espérer. Tout notre être doit être absorbé par l'unique souci de nous apporter les uns aux autres, fraternellement, le maximum de soutien et réconfort. Toutes les œuvres publiques et privées sont sur la brèche et nombreux sont les dévouements. Mais hélas ! il faut le dire, combien de défaillances qui mériteraient les plus graves sanctions.

C'est le temps de la solidarité et de la charité qui ne sont nullement opposés ainsi que certains rhéteurs voulurent le faire croire.

Solidarité, qui est l'affleurement à la conscience du citoyen, du sens de la communauté Française, capable de provoquer l'entraide nécessaire.

Charité ! qui est l'amour de son prochain sans qu'intervienne la moindre distinction.

Ces deux sentiments élevés doivent dans l'actuelle conjoncture être le point de départ d'une unité réalisée dans la souffrance et par elle.

Sus ! à tous les profiteurs.

L'heure n'est plus aux bénéfices éhontés mais à l'effort collectif, au coude à coude et au cœur à cœur.

C'est sans doute la seule chance qui reste à notre pauvre pays ensanglanté et ruiné de récupérer toute sa beauté et sa grandeur et de sauver au moins, sa merveilleuse et inégalable tradition.

R. FOUQUET,

Chargé de Mission du Préfet Régional,
au titre du Ministère de la Solidarité Nationale.

Note de Service.

Le service pharmaceutique est assuré par la pharmacie FOULKES de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h. Il ne sera délivré de produits pharmaceutiques que sur présentation d'une ordonnance médicale.

La pharmacie de l'hôpital ne délivrera aux particuliers que des produits pharmaceutiques urgents qui manqueraient à la pharmacie Foulke qui indiquera sur l'ordonnance les produits non délivrés.



Lisieux renaîtra

L'épreuve s'est abattue foudroyante sur notre cité. Lisieux ajoute son nom à la liste si longue des cités martyres. Les deux tiers de la ville sont détruits : 10.000 habitants n'ont ni gîte, ni vêtements. La plupart des familles sont en deuil. Combien de morts, combien de blessés?... On ne peut le dire avec exactitude.

Devant les ruines, nous ne pouvons retenir nos larmes. Mais quel sursaut ! La grande épreuve a été le signal des grands dévouements. Les Autorités civiles et religieuses, fidèles à leur poste, ont donné l'exemple. Puis les dévouements se sont multipliés : faut-il citer la Croix-Rouge, la Défense Passive, les Pompiers, les Séminaristes de la Mission de France, les grands élèves de toutes nos écoles, les étudiants ; l'un d'eux, François Roche, parti à la recherche des blessés, a trouvé la mort au cours de sa périlleuse mission.

L'Hôpital est devenu le centre de la cité blessée : son personnel spécialisé, ses religieuses sous l'impulsion du Directeur, ont regroupé les services nécessaires à la vie de la cité.

Les fonctionnaires, les magistrats se sont mis à la disposition de M. le Sous-Préfet, lui-même grand sinistré.

Lisieux renaîtra ! quand toutes ces énergies auront pansé les blessures de la cité meurtrie, elles songeront aux reconstructions. La charité, qui a animé tant de jeunes les soutiendra dans leur tâche.

Et dominant le champ des ruines, la Cathédrale encore debout, semble nous dire que nous serons aidés par Celui qui a promis de ne jamais laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom.

G. D.

AVIS. -- Depuis le 26 courant la circulation est interdite entre 22 heures et 6 heures.

Ouverture d'Épiceries, Charcuteries et Boucheries.

Depuis hier 27 Juin, épicerie Oger et Viala, r. du Grand-Jardin ; Delahaye, r. du Camp-Franc.

Aujourd'hui 29, charcuteries Gosselin, rue du Camp-Franc et Moutier, rue du Grand-Jardin.

Le 30, boucheries Lebouteiller, rue du Grand-Jardin ; Sauvage, rue du Camp-Franc.

Tous ces Commerçants ouvriront de 10 à 12 heures

Ravitaillement Général

Les numéros suivants de la nouvelle carte de rationnement sont validés :

a) *Pain* : Les numéros de 1 à 75 sont valables pour une ration journalière de pain.

b) *Denrées diverses* : Les numéros suivants sont validés pour le mois de Juillet.

81 pour le sucre, 82 pour le sel, 83 pour les confitures (E, J1, J2, J3 et V), 84, pour les pâtes, 85 pour les légumes secs, 86 pour le savon (E, J1, J2 seulement).

Pour ces denrées ainsi que pour la viande, les consommateurs doivent s'inscrire chez leurs fournisseurs (commerçants, soupes populaires, cantines, mairies distributrices).

L'inscription sera constatée par l'apposition du cachet du commerçant ou distributeur, au dos de la carte, avec indication des denrées pour lesquelles l'inscription sera prise.

Taux des rations en denrées diverses pour le mois de Juillet 1944.

Confitures : E, J1, J2, J3, V, 100 grammes.

Pâtes : Toutes catégories, 100 gr. ; Population restée à Lisieux : 150 grammes.

Savon : E. 150 gr. ; J1, 75 gr. ; J2. 75 gr.

Sucre : E. 1250 gr. ; J3 750 gr. ; autres catégories 500 grammes.

Sel : Toutes catégories 500 gr.

Prix des Produits Fermiers

En accord avec la Corporation Paysanne les prix maxima ci-dessous seront pratiqués :

BEURRE : 60 fr. ; LAIT : 3 fr. ; VIANDE : 40 à 50 fr. ; ŒUFS : 3 fr. à la ferme ; FROMAGES à la taxe.

Dispersion des Réfugiés.

Dans l'intérêt des réfugiés, nous cherchons à décongestionner certaines communes avoisinant Lisieux, lesquelles ne peuvent continuer à héberger sans risques graves multiples plus d'un certain nombre de personnes.

Les bonnes volontés qui se sont employées jusqu'alors dans ce sens n'ont pas toujours vu leur tâche déjà difficile par elle-même, facilitée par les intéressés. Ceux-ci seront donc seuls responsables des mesures de police que nous pourrions être obligés d'ordonner.

Nous espérons bien que cet appel à la raison sera entendu et compris.

Nous donnerons dans notre prochain numéro la liste des victimes des bombardements des 6 et 7 Juin

Toute correspondance concernant le journal doit être adressée Boîte Postale numéro 13.

P. a 582, La Propriétaire Gérante : Mme E. Morière

M. Sazanne